A LA CROISÉE DES RÉGIMES

LA CARRIÈRE DE L'AVOCAT BORDELAIS JEAN-BAPTISTE-SYLVÈRE DE GAYE DE MARTIGNAC (1778-1832)

PAR

FABRICE BOYER

diplômé d'études approfondies

INTRODUCTION

Ère de l'avènement des masses dans la politique française, le XIX^e siècle évoque pourtant nombre de visages de personnalités qui incarnèrent les régimes successifs. La monarchie constitutionnelle est ainsi symbolisée par des protagonistes bien connus, tels que Constant, Guizot, Perier, Decazes, Villèle ou Thiers, Or, à parcourir cette galerie d'hommes d'État, on peut s'étonner du désintérêt dont est l'objet Martignac, pourtant leur pair, puisqu'il fut député de Marmande, conseiller du prince d'Angoulême lors de l'expédition d'Espagne de 1823 et ministre de l'Intérieur. Seuls de trop rares travaux d'intérêt local et un ouvrage d'E. Daudet, ne portant que sur le politicien d'envergure nationale des années 1828-1832, brossent un portrait incomplet de l'avocat du Sud-Ouest. Trois raisons expliquent cette indifférence : l'absence de mémoires de l'intéressé, jointe à l'éparpillement des sources, et le traitement partial dont souffrit longtemps la Restauration. Parce que les idéaux de cette période appartiennent désormais au passé, il devient possible de comprendre dans son contexte la figure d'un fils de bonne famille, dont l'ascension sociale et politique traduit de manière emblématique les possibilités de cursus honorum qui s'offraient aux notables. La famille, le milieu géographique et social d'origine, la formation intellectuelle sont autant de clefs qui permettent de saisir la stratégie déployée pour gagner à soi des personnes influentes, briguer postes et honneurs et contenter le régime en place pour autant qu'il satisfasse les espoirs placés en lui.

Le rôle particulier de Bordeaux dans le rétablissement des Bourbons fut le point de départ d'une irrésistible montée de Martignac, qui profita de la parlementarisation progressive de la Restauration pour se tailler à la Chambre des députés une réputation d'orateur de premier ordre. La réussite de sa mission politique aux côtés du duc d'Angoulême en Espagne prouva, en outre, ses qualités de médiateur et de grandes capacités de travail. Une étude serrée de ces moments charnières

permet d'appréhender davantage l'originalité du député de Marmande, avant son accession au pouvoir.

L'exposé de son passage au ministère de l'Intérieur, auquel on le réduit trop souvent, aurait paru trivial, tant le récit de son échec a été ressassé. Des éléments essentiels ont pourtant été négligés, car, au-delà du contexte institutionnel, les enjeux et les méthodes de Martignac n'ont pas toujours été cernés avec justesse. Un point aussi capital que l'analyse prosopographique de ses lieutenants n'avait jamais été traité. Quelque indispensable que soit l'étude des grands dossiers, tels que la question des petits séminaires, le problème de la décentralisation, l'établissement de nouvelles règles concernant les élections, ceux-ci ne doivent pas faire oublier d'autres aspects de sa gestion, qui ne s'avèrent pas moins éclairants pour interpréter la conception que le Bordelais avait de sa tâche, à la tête du ministère le plus puissant : les volets culturel ou social de son action en offrent des exemples.

Maître d'œuvre de l'ultime conciliation entre Charles X et l'opinion publique, Martignac, quoique en butte à l'hostilité active de l'entourage royal, n'en désavoua pas moins la révolution de Juillet et, à l'instar de Desèze en 1793, défendit la dynastie déchue et Polignac. Nulle velléité de conspiration contre les Orléans ne s'y attachait, néanmoins : soucieux de maintenir l'ordre social, hiérarchique, dominé par les propriétaires fonciers, Martignac appuyait les efforts du gouvernement, en notable qu'il était. Il faut s'interroger sur cette notion de notable, à travers un examen de la fortune du Bordelais, du relais qu'il représentait pour les habitants de Marmande ou de Brive, entre eux et Paris, et de la conscience qu'il avait de sa fonction.

L'exemplarité de ce destin invite donc à emprunter des pistes de recherche diverses, dans un va-et-vient constant entre l'histoire locale et les grands débats nationaux, entre l'individu, les réseaux et le peuple, entre les traces archivistiques et le travail de mémoire de ceux des contemporains de Martignac qui l'évoquent dans leurs souvenirs.

SOURCES

Les papiers conservés par la famille Dégrange-Touzin de Martignac conservent l'importante correspondance adressée par Martignac à sa femme pendant l'expédition en Espagne, que complètent les archives du ministère des Affaires étrangères. Les archives départementales de la Gironde se sont révélées indispensables pour éclairer les origines et les premières activités de Martignac ; celles de Lot-et-Garonne offrent le pendant pour la jeunesse de son épouse, et documentent le rôle de Martignac comme notable. Les collections du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, outre qu'elles livrent quelques lettres de Martignac, aident à comprendre l'implantation de son père par le biais de la francmaçonnerie. Aux Archives nationales, les séries B et F sont un passage obligé pour une biographie de magistrat devenu homme politique. S'y ajoutent la série CC, mine de renseignements sur le procès des ministres de Charles X, le Minutier central des notaires de Paris, où se trouve le testament du ministre, et la série des archives personnelles et familiales (AP), spécialement le fonds de Sievès, très instructif sur la période berlinoise de Martignac. Les archives de la Ville de Paris ont permis de retrouver le nom du notaire parisien du député de Marmande ; la

Bibliothèque historique de la Ville de Paris recèle une pièce ignorée par Quérard. L'affaire complexe des Faucher ne peut être débrouillée qu'en consultant les pièces de leur procès au Service historique de l'armée de terre. Enfin, les fonds de la Secrétairerie d'État et les mémoires de Lambruschini aux Archives Vaticanes éclairent la question des petits séminaires. A côté des publications officielles, les ouvrages de Martignac, la presse, les brochures politiques et les mémoires des acteurs de l'époque forment les sources imprimées.

PREMIÈRE PARTIE DE MERCURE A THÉMIS, LA FORMATION D'UN AVOCAT MUSAGÈTE

CHAPITRE PREMIER DES RACINES LIMOUSINES

Brive est le berceau de la lignée noble des Gaye, connue dès le XVI' siècle. Un de ses rameaux, les Gaye de Blavignac, mena une politique de cumul des charges qui en fit une des familles dirigeantes du sud du Limousin. En 1743, Clément, l'aïeul du ministre, acquit le domaine de Martignac, tout près de Brive; Martignac, supplantant Blavignac, fut alors incorporé au patronyme. De la date tardive de cet achat, on déduit que le proche de Gaston d'Orléans qu'était Étienne Algay de Martignac n'a aucun lien de parenté avec les Gaye, contrairement à une opinion répandue, et relayée de bonne foi par l'homme d'État.

Jean-Léonard, second garçon de Clément, bénéficia d'une solide éducation, d'abord au collège royal de Brive, puis au célèbre collège d'Harcourt, ce qui lui permit, après quelques années passées comme lieutenant au régiment de Flandres, de s'inscrire au barreau de Bordeaux. Sous les auspices de son compatriote Jaucen de Poissac, conseiller au parlement et franc-maçon, Martignac père s'intégra parfaitement au monde parlementaire de la ville et participa aux modes de sociabilité de l'élite citadine, à la franc-maçonnerie et au Musée, institution à but philanthropique et scientifique. L'analyse de sa bibliothèque et l'évaluation de son domaine de Beautiran campent une personnalité aux revenus confortables et aux goûts éclairés.

CHAPITRE II

ENFANCE ET ADOLESCENCE DANS LA TOURMENTE RÉVOLUTIONNAIRE

De l'union de Martignac père avec la fille d'un confrère, Marie-Thérèse Lanusse, naquit Jean-Baptiste-Sylvère, le 20 juin 1778, suivi peu après de deux filles, dont l'une devait épouser un avocat, Pierre Dégrange-Touzin. Le collège royal de Saintes forma Martignac fils, qui y eut pour condisciple Peyronnet. La Révolution vit la fermeture de cet établissement et l'enfant rejoignit Bordeaux, qu'agitaient les grands débats politiques. Adhérant à l'élan réformateur, Martignac père devint officier municipal en 1790, prépara la fête de la Fédération et fut

membre de la Société des amis de la Constitution. Malgré l'amitié de Treilhard, Brivois, et son refus de concourir aux entreprises du Comité de salut public de la Gironde, il finit par être arrêté en juillet 1794 comme girondin et ne dut la vie sauve qu'à la chute de Robespierre. Après cet épisode, l'avocat se retira de la scène publique jusqu'au Consulat. Dans ce contexte d'incertitudes politiques, Martignac père crut bon d'éloigner dans un lieu sûr son fils : la situation de commis pour le compte d'un négociant allemand installé à Bordeaux lui permit en toute légalité d'aller apprendre la langue germanique à Hambourg.

CHAPITRE III

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES DE CARRIÈRE PUBLIQUE

La familiarité qu'avait acquise Martignac fils avec l'allemand inspira l'idée, à son retour en France, de le lancer dans la carrière diplomatique. La parenté des Martignac avec Cabanis, alors au faîte de sa gloire, assura ainsi au jeune homme une place de secrétaire particulier auprès de Sieyès, en poste à Berlin. En fait, Jean-Baptiste-Sylvère, arrivé en Prusse en janvier 1799, ne put se faire un protecteur de Sieyès, parce qu'il commit des incartades. Sanctionné par Talleyrand, le bouillant Bordelais s'engagea dans les chasseurs à cheval, à la fin de l'été 1799. Abandonnant l'uniforme au bout de quelques mois, il séjourna à Paris, où il rencontra un succès certain avec ses vaudevilles, tel Le Hibou ou le Spectateur nocturne, écrit en hommage à Rétif de La Bretonne. Cédant aux objurgations paternelles, il renonça, cependant, à cette vie brillante et dispendieuse pour regagner Bordeaux.

CHAPITRE IV

LES ANNÉES FORMATRICES DE L'EMPIRE

En 1803, il fut loisible à Martignac fils, initié aux subtilités juridiques par un père respecté pour sa science, d'intégrer un barreau reconstitué de facto et composé de fortes individualités. Le jeune homme, qui fréquentait le cercle littéraire de l'avocat Ferrère et continuait à s'occuper de théâtre, regroupa, dans la Société des vaudevillistes de Bordeaux, des hommes d'un niveau social et intellectuel élevé. Il s'imposa par conséquent comme un des principaux acteurs culturels de sa cité natale. L'assurance de l'homme du monde parfit l'éloquence de l'avocat, déjà appréciée pour son atticisme. Professionnellement, néanmoins, la réussite fut moindre, puisque, aspirant à la magistrature, il ne fut pas retenu, pas plus que son père : la raison de cet échec réside sans doute dans le refus de celui-ci en 1800 de présider la cour d'appel de la ville et dans la mort prématurée de Treilhard, l'ami bien en cour du vieux Brivois. C'est sous l'Empire, toutefois, que Martignac fils s'affranchit totalement de la tutelle familiale, en épousant le 13 avril 1813 une orpheline, issue d'une famille aisée de notables de Miramont, dans le Lot-et-Garonne : Élisabeth Philipeaux Milhet de Bélisle avait rompu de manière éclatante, devant les tribunaux, avec un hobereau qui, d'accord avec des parents de la jeune fille, en voulait à ses biens. Ce mariage d'amour avait été sagement préparé par l'avocat d'Élisabeth, ce Ferrère amateur de vers et ami de Martignac, qui veilla à garantir les intérêts des deux parties dans le contrat de mariage.

DEUXIÈME PARTIE BORDEAUX 1815, ESPAGNE 1823 : DEUX TREMPLINS POUR UNE AMBITION POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

LE RETOUR DES BOURBONS ET L'ÉPISODE DES CENT-JOURS

Le ralliement de Bordeaux à Louis XVIII orchestré par le maire, Lynch, surprit Martignac fils, alors officier des cohortes urbaines levées contre l'envahisseur anglais. Contrairement à Peyronnet qui embrassa d'emblée la cause royale, il subissait l'ascendant de Ferrère, intraitable sur la question du serment prêté, et parut résolu dans un premier temps à résister. Isolé au sein d'un barreau entièrement converti au parti des Bourbons, il changea en peu de temps et désira rendre éclatante cette adhésion, en donnant au Grand Théâtre de Bordeaux, en présence du duc d'Angoulême, une pièce politique, La Saint-George, ou intérieur d'une famille bordelaise, dont il était le coauteur. Les Cent-Jours trouvèrent en lui un adversaire : il prépara la défense de la ville contre l'arrivée du représentant de l'empereur, puis, au regard du déséquilibre des forces et de l'insuccès de l'action pourtant énergique de la duchesse d'Angoulême, il négocia le départ de cette dernière, ce dont lui surent gré les autorités bonapartistes comme les royalistes. Refusant la Légion d'honneur, il s'abstint de paraître dans les tribunaux jusqu'à l'abdication de Napoléon.

CHAPITRE II

LA SECONDE RESTAURATION DES LYS

L'intransigeance prévalut, quand le roi revint de Gand. Dans ce climat partisan, les Faucher, anciens généraux de la Révolution, furent fusillés et les libéraux essayèrent par la suite de déstabiliser les anciens avocats bordelais, en incriminant leur attitude d'alors. C'était là faire fond sur l'émotion suscitée par la mort de Ney pour opérer un amalgame : le clivage, loin d'avoir été politique, comme l'accusation le sous-entendait, avait été d'ordre social. Les Faucher dominaient La Réole, sous-préfecture de Gironde, tout en ne parvenant pas à s'introduire dans l'élite aquitaine. Pendant les Cent-Jours, ils s'appuyèrent sur le petit peuple de la ville dans l'espoir d'asseoir une autorité incontestable sur l'est du département. Face à cette résurgence jacobine, les notables, royalistes ou bonapartistes, firent bloc et Martignac, l'un des leurs, ne pardonna pas aux deux hommes, quoique les connaissant, cette « dérive ».

L'ascension de Martignac commença pendant cet été de 1815 : l'avocat devint le conseiller du nouveau préfet, Tournon, car tous deux étaient attachés au respect de la Charte et des prérogatives royales. Dans le même temps, Martignac accéda aux responsabilités d'avocat général à Bordeaux, en janvier 1819 puis à celles de procureur général de Limoges, à l'été de 1820. Ces succès furent un dérivatif au drame intime occasionné par le décès de son père, le 20 janvier 1820, qui laissait un héritage de 69 900 francs. La cité de son père, Brive, relevant de sa juridiction, Martignac non seulement s'y rendit mais encore réactiva le réseau des connais-

sances familiales et mena une intelligente campagne préalable qui fit de lui le candidat le plus crédible à la députation de 1822.

CHAPITRE III

LA DESCENTE DANS L'ARÈNE PARLEMENTAIRE

L'appui de ses mentors Laîné et Ravez lui ouvrit les portes de la Chambres des députés un an plus tôt qu'il ne l'avait escompté : la circonscription de Marmande, dans laquelle se trouvait Miramont, le préféra au contre-amiral Lacrosse, poussé par les libéraux. Installé à Paris, le Bordelais comprit la stratégie de Villèle et accepta de le soutenir. Il saisit ainsi l'occasion de déployer son talent de tribun, lors du vote des cent millions de crédits exceptionnels affectés à l'expédition d'Espagne. Villèle, reconnaissant, le nomma commissaire civil auprès du duc d'Angoulême, dans le cadre de cette campagne militaire décidée par Louis XVIII, avec l'assentiment de la Sainte Alliance, pour délivrer Ferdinand VII de son gouvernement libéral.

CHAPITRE IV

L'INTERVENTION EN ESPAGNE DE 1823

Le rôle de Martignac consistait à régler les affaires politiques et administratives de l'intervention française jusqu'à ce que fût installée une régence à Madrid, dans l'attente de la libération du roi, retenu prisonnier par les libéraux. La charge était lourde : Martignac devait maintenir l'équilibre entre les meneurs royalistes tentés par de démagogiques appels à une répression sans faille et au rétablissement de l'ancien état de fait, et le duc d'Angoulême, modéré et moins que jamais disposé à se faire bourreau par procuration. La division des chefs absolutistes et la puissance de l'Église, seule structure à quadriller de manière efficace la péninsule, rendaient plus délicate encore la tâche de Martignac. Il n'était pas jusqu'aux libéraux qui ne rendissent pénible sa situation en exploitant la protection du duc d'Angoulême. A Madrid, le député de Marmande, après de difficiles tractations, réussit le 25 mai 1823 à former une régence, émanation de tous les corps de l'État espagnol. Dès lors, Martignac fut l'indispensable coordonnateur des volontés françaises et des vues des sectateurs de Ferdinand, jamais identiques. Il quitta Madrid le 8 juillet 1823 couvert d'honneurs par Louis XVIII et la régence espagnole. Au terme de cette expédition, surtout, il avait acquis l'envergure d'un « ministrable ».

CHAPITRE V

LES ORS DE LA MONARCHIE

Réélu brillamment en 1824 dans le Lot-et-Garonne, Martignac jouissait d'une position clef à la Chambre des députés : par son aisance oratoire et sa prestance, il était un des piliers de Villèle, qui l'en récompensa par la place de directeur général de l'Enregistrement et des Domaines. C'est à ce titre qu'il présenta et défendit la loi d'indemnisation des propriétaires spoliés par la Révolution, dite du « milliard des émigrés ». La radicalisation du programme de gouvernement qu'opéra Villèle pour complaire aux ultras amena le modéré Martignac, n'appartenant ni aux Chevaliers

de la foi ni à la franc-maçonnerie, à prendre de la distance. En novembre 1827, sa reconduction par Marmande, au milieu de l'hécatombe dans les rangs de la droite, lui conféra une légitimité qui faisait de lui le pivot d'un renouvellement ministériel.

TROISIÈME PARTIE

AU NOM DU ROYALISME LIBÉRAL ET DU LIBÉRALISME MONARCHIQUE : LE « MINISTÈRE MARTIGNAC »

CHAPITRE PREMIER

GENÈSE D'UN CABINET IMPROVISÉ

Le désastre électoral de 1827 contraignit Charles X à agréer un nouveau ministère, le 4 janvier 1828, constitué sous l'égide de son fils. Dans ce ministère de techniciens, nul n'avait le titre de président du Conseil : Martignac, ministre de l'Intérieur, Portalis, garde des Sceaux et La Ferronays, détenteur des Affaires étrangères, en étaient les principaux acteurs. Le projet d'action que se fixa le cabinet était de restaurer l' « ordre légal », en menant à bien trois chantiers : exécuter les lois dans toutes les écoles secondaires ; offrir des garanties sur la transparence des élections ; organiser l'administration départementale et communale. Les ministres, immédiatement, par une série de mesures, souhaitèrent démontrer à l'opinion publique la rupture avec le villélisme.

CHAPITRE II

UN ANCRAGE AU CENTRE DROIT

La nouvelle orientation se manifesta par un discours du trône ouvert et par la nomination de Royer-Collard au poste de président de la Chambre des députés, préludes à la démission de Chabrol et de Frayssinous, anciens membres du gouvernement Villèle, et à l'alliance avec la contre-opposition de Chateaubriand. Ce pacte, concrétisé par l'entrée au ministère de Hyde de Neuville, élargissait la latitude du cabinet dans les Chambres, sans que, toutefois, émergeât une majorité stable en faveur du ministère. Conscient de la précarité de cette condition, Martignac releva un titre qui correspondait à sa ligne politique de centre droit, en en modifiant le nom : Le Messager des Chambres était lancé, avec pour crédits de fonctionnement les fonds secrets du ministère de l'Intérieur et pour équipe journalistique trois hommes au professionnalisme éprouvé, Véron, Capefigue et Malitourne. A une époque où le parti, au sens moderne du terme, n'existait pas, il était vital de disposer d'un vecteur à même d'agir sur l'opinion publique par la capillarité de son réseau d'adhérents. Les articles du journal étayaient l'ambition de Martignac de persuader députés et pairs de souscrire à sa voie médiane, consistant dans le respect et de la Charte et du pouvoir royal. La posture avantageuse de serviteur impartial du pays et du trône prise par Martignac inquiéta d'autant plus à gauche et parmi les ultras, que le Bordelais était servi par une habileté manœuvrière et une éloquence qui le fit regarder comme l'âme du cabinet. Au total, l'adversité parlementaire, preuve de l'importance accrue de la Chambre des députés, profita au député de Marmande.

CHAPITRE III

LE DÉBUT DE LA GUERRE SCOLAIRE

Si la réforme des élections fut adoptée sans trop de heurts, la question des petits séminaires souleva une polémique passionnée : depuis le début de la Restauration, l'Église, méthodiquement, s'emparait des leviers de l'éducation, et la réouverture illégale d'établissements scolaires tenus par les Pères de la Foi, jésuites déguisés, devint le symbole de cet entrisme. La révélation de l'organisation politique efficace des ultras, dont une spiritualité exigeante, dictée par ces Pères de la Foi, était le ciment, n'aida pas peu à rendre le sujet sensible. Martignac et ses collègues arrachèrent au roi deux ordonnances, le 16 juin 1828, dont l'une, d'une part, distinguait nettement les petits séminaires, appelés à ne former que des prêtres, de l'enseignement secondaire, imparti à la seule Université, et, de l'autre, prescrivait que tout postulant au professorat devrait attester qu'il n'appartenait pas à une congrégation non autorisée. Malgré une crise épiscopale et politique qui braqua les ultras et la cour contre le ministère, le pragmatisme du Vatican et l'orgueil piqué au vif du roi précipitèrent la victoire gouvernementale. Jamais, cependant, Charles X ne pardonna à son Conseil de l'avoir dressé contre les prélats.

CHAPITRE IV

LE VOYAGE DANS L'EST, AUTOPSIE D'UN BRILLANT ÉCHEC

Martignac crut possible de convaincre le monarque de l'inéluctabilité de la poursuite des réformes, et, par là même, de ne se couper ni du roi, ni des Français : un voyage officiel dans l'Est, réputé libéral, lui sembla l'occasion à saisir. Mais, de ce périple triomphal, Charles X tira la conclusion erronée que le pays acclamait le seul principe de légitimité, quand c'était la politique d'ouverture qu'il saluait. Cette déduction hâtive fut confortée par la visite de la duchesse de Berry dans le massif Armoricain, au cours de laquelle des paroisses rangées en ordre de bataille rappelaient le souvenir de la Chouannerie et des guerres de Vendée. Le crédit de Martignac souffrit de ce revers.

CHAPITRE V

MARTIGNAC EN SON MINISTÈRE

L'avènement de Martignac au ministère de l'Intérieur fut marqué par des changements de personnes et d'attributions : le Bordelais démit, par exemple, l'ultra Franchet d'Esperey et supprima sa direction générale de la police. Il en partagea les domaines d'action, en rattachant, d'une part, la censure et la librairie à une nouvelle direction, culturelle et scientifique, preuve de son ambition en la matière, et, d'autre part, les problèmes de sûreté publique à son cabinet. Il créa, en outre, une autre direction pour les cultes non catholiques et la confia à Cuvier. Patry, administrateur qui avait fait toute sa carrière au sein du ministère, fut placé à la tête du cabinet du ministre, que le Bordelais étoffa en recrutant un jeune

Brivois, Rivet, appelé à un bel avenir, et son homme de confiance Barateau. A Balsac, provenant du corps préfectoral, échurent le secrétariat général du ministère et la direction de l'administration générale des départements. Martignac opéra également un mouvement préfectoral non négligeable : un préfet sur trois recut un avis de mutation et un sur cinq fut limogé. En réalité, si Charles X n'avait été chef de parti, le ministre aurait procédé à une purge plus importante, propre à contenter ses alliés et le centre gauche. Debelleyme personnifia le « système Martignac » : magistrat scrupuleux, ce nouveau préfet de police dépolitisa les services de la police parisienne par une épuration et ne souffrit pas les entorses aux lois. Il fut l'instigateur, de plus, du corps des agents en uniforme, rapidement apprécié. Un autre préfet. Alban de Villeneuve-Bargemont, fut le conseiller du ministre sur la question sociale : il entama une réflexion sur le paupérisme qui devait aboutir en 1834 à son livre L'Économie politique chrétienne. Preuve de l'intérêt de Martignac pour le problème, l'Inspection de l'administration et de la comptabilité des hospices, des établissements de bienfaisances et des enfants trouvés et abandonnés fut instituée en 1828. De même, les carences du milieu pénitentiaire attirèrent son attention. La brièveté de son ministère et le souci obsédant qu'avait la Chambre des députés de réduire les dépenses de l'État entravèrent ces actions philanthropiques.

CHAPITRE VI UN RENOUVEAU CULTUREL?

Martignac nomma directeur des sciences, arts, belles-lettres, de la librairie et des théâtres un conseiller d'État esthète, Siméon. Ce choix judicieux dénotait sa connaissance des milieux culturels : la Malibran, le violoniste Rode ou Laville de Mirmont, auteur de pièces à succès, étaient ses amis personnels. Le dynamisme du Bordelais dans cette branche de l'administration emprunta trois axes : la refonte des structures « patrimoniales », une réflexion sur la question de la censure et l'expédition scientifique en Morée. Sur le premier point, après une ordonnance réformant utilement le dépôt légal, le ministre demanda à un érudit, Buchon, de rendre un rapport sur les bibliothèques, musées et dépôts d'archives de province. Une inspection soigneusement préparée par un questionnaire pertinent amena le savant à proposer une réorganisation impérative, que Martignac ratifia. Son successeur, malheureusement, ne vit que l'engagement politique de Buchon aux côtés des libéraux et fit capoter ce projet. La censure, quant à elle, était au cœur des débats politiques et, quelque timide que parût la loi sur la presse de 1828, le ministère Martignac fut, dans les faits, le moins policier des cabinets de la Restauration. On retrouva une liberté de ton certaine dans les théâtres, et les secours accordés aux hommes de lettres se multiplièrent. Aux savants, de plus, s'ouvrit, en pleine vogue hellène, la perspective d'une campagne d'études en Morée, qui devait égaler l'Institut du Caire de Bonaparte. Martignac présida aux préparatifs matériels et à la désignation des membres de l'expédition, qui comptait Quinet, Dubois, Bory Saint-Vincent et Blouet, et appareilla en février 1829 pour la Grèce. La découverte d'un temple de Jupiter, établissant le site d'Olympie, en fut le principal résultat. Pour la dernière fois, la France des Lumières transmettait sur place valeurs et techniques et engrangeait les connaissances. Le colon supplantera ensuite le savant.



CHAPITRE VII LA FIN DU MINISTÈRE

Au début de 1829, Martignac était seul à barrer le gouvernement, du fait du retrait de La Ferronays, malade, de l'attitude réservée de Portalis, à qui le roi promit la présidence de la Cour de cassation, et de l'obstruction de Chateaubriand, qui parlait de rupture si tout autre que lui entrait dans le cabinet. Le ministre, en outre, se voyait sommé par le roi de mettre fin aux « concessions » et par la gauche de cesser de ménager les Tuileries. Il joua son va-tout en présentant son projet de décentralisation : quoique l'autorité du roi subsistât intacte et que les possédants fussent favorisés, les ultras s'y opposèrent, de même que la gauche et le centre gauche, qui apprécièrent les principes mais non les modalités d'application. Échec de l'union des centres, Martignac tomba, victime de l'alliance contre nature de la gauche et des ultras : l'affrontement entre Charles X et l'opinion publique était d'autant plus inévitable que le dauphin avait renoncé à conduire une politique différente, en raison des progrès des libéraux et du centre gauche qu'il jugeait désormais insatiables.

QUATRIÈME PARTIE UN NOTABLE A L'ÉPOQUE DE LA MONARCHIE CENSITAIRE : MARTIGNAC ET LA RÉVOLUTION DE JUILLET

CHAPITRE PREMIER LE DILEMME DE LA FIDÉLITÉ

Congédié le 8 août 1829, Martignac tenta de reprendre sa médiation à la Chambre des députés, avec l'insuccès que l'on sait. Il brigua avec bonheur une quatrième fois la députation, en juin 1830, lors du scrutin provoqué par la dissolution voulue par Polignac, puis réprouva tout autant le coup de force royal que la révolution de Juillet. Il prêta serment, toutefois, au nouveau régime pour sauvegarder, en notable qu'il était, les piliers fondamentaux de la société traditionnelle, l'ordre, la propriété et la hiérarchie. La défense courageuse de Polignac qu'il assura devant la Cour des pairs et son ultime intervention à la Chambre des députés pour empêcher le bannissement perpétuel des Bourbons témoignèrent de sa fidélité à l'égard de la dynastie qui l'avait élevé au titre de vicomte.

CHAPITRE II

AU MILIEU DES SIENS: VIE ET MORT D'UN GRAND NOTABLE

Dans la monarchie censitaire, on a affaire à une logique de représentation des intérêts, qui se veut structurante pour la société, et dont le processus d'inclusion, basé sur cette communication entre les administrés et le pouvoir central par le truchement des grands notables, désamorce toute velléité de changement social. Martignac ne dérogea pas à cette règle générale : en faisant aboutir à Paris les

souhaits des collectivités en matière d'infrastructures, d'économie ou d'éducation, en s'imposant comme le protecteur efficace des particuliers, il s'érigea en « patron » du Lot-et-Garonne et, dans une moindre mesure, de Brive. Il ne s'agit pas de réduire l'action du Bordelais à la constitution d'une clientèle, car des motifs affectifs interféraient : des figures d'obligés recouvraient parfois des visages d'amis et Martignac se plaisait beaucoup à Miramont, ville de sa femme. Notable influent, il désirait naturellement un fils et, comme il n'eut pas d'enfant, malgré un mariage heureux, il adopta un neveu, Gustave Dégrange-Touzin, qui, en septembre 1832, fut autorisé à ajouter à son patronyme le nom de Martignac.

CHAPITRE III

POSTÉRITÉ D'UN NOM ET D'UN STYLE POLITIQUE

La santé de Martignac s'altéra nettement après le procès des ministres de Charles X et il mourut le 3 avril 1832, sans avoir pu achever un plaidoyer sur l'expédition d'Espagne. Ses funérailles, qui eurent lieu le 6 avril, revêtirent un caractère officiel : toutes les grandes personnalités légitimistes ou orléanistes accompagnèrent la dépouille jusqu'à l'actuel cimetière du Père-Lachaise, où il repose encore. Par la suite, la monarchie de Juillet et le Second Empire acceptèrent les honneurs posthumes qui lui furent rendus, comme la fonte d'une statue en bronze à son effigie, due à Foyatier et destinée à orner Miramont. Les contemporains du ministre laissèrent de lui une image globalement attachante, insistant sur son charme et sa rhétorique, jamais creuse ni boursouflée. La lutte entre la III République et le principe monarchique devait durablement l'éclipser.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Contrat de mariage et testaments de Martignac et de sa femme. – Correspondance sur la période berlinoise de Martignac, provenant du fonds Sieyès. – Documents sur l'expédition d'Espagne, tirés des archives du ministère des Affaires étrangères. – Discours prononcés à la Chambre des députés. – Questionnaire de Buchon, adressé aux bibliothèques et aux musées de province.

ANNEXES

Arbres généalogiques. – Cartes. – Analyse de la bibliothèque de Martignac père. – Portrait.

